

Public concerné

Le diplôme de responsable d'une association s'adresse à des responsables de petites et moyennes associations
 des secteurs de l'économie sociale, de l'éducation populaire, de la culture ou du développement local ainsi qu'aux responsables administratifs et gestionnaires du secteur associatif. Les candidats justifieront d'un diplôme de niveau III (bac +2) et d'une expérience associative (bénévole ou professionnelle) de 2 ans minimum. Une dérogation pour les personnes ne possédant pas un diplôme de niveau III est envisageable à partir de 5 ans d'expérience associative. Le certificat s'adresse aussi bien aux salariés permanents qu'aux administrateurs bénévoles du secteur associatif, qu'ils soient cadres ou non.

- Certificat de compétence* Responsable d'une association.
- Mode d'accès à la certification : Formation continue, VAE*
- Organisation générale :
- Lieux de formation : Amiens.
- Durée de la formation : 406h sur 2 ans.

Objectifs pédagogiques/Compétences visées

L'objectif est la professionnalisation de nouveaux métiers apparus récemment en lien avec la transformation en profondeur des activités et de l'organisation interne des associations. Il s'agit essentiellement d'acquérir des méthodes d'analyse et des outils pour piloter, gérer et développer une association ou un réseau associatif, en cohérence avec les valeurs de l'économie sociale et solidaire. De manière plus précise la formation doit permettre de :

- S'approprier les outils de compréhension du cadre institutionnel, organisationnel et managérial des associations
- de l'économie sociale, de l'éducation populaire, de la culture, du développement local, du secteur sanitaire et social.
- Acquérir des savoirs professionnels dans les domaines de la conduite de projet, du management, du droit associatif, de la gestion financière, de la gestion des ressources humaines, de la gestion logistique, de la communication.
- Les modalités de la formation favorisent la connaissance et l'insertion des auditeurs dans les différents réseaux existants.
- La formation comporte deux options :
- Responsable associatif,
- Cadres administratifs et de gestion du secteur associatif d'action sociale.

Ce certificat permet l'acquisition des compétences nécessaires pour développer le projet associatif en cohérence
 avec la mission de l'association, assurer la responsabilité juridique, administrative, financière et logistique d'une fonction de direction ou d'encadrement, animer et gérer une équipe de salariés, analyser des situations et concevoir des stratégies, animer un conseil d'administration et des groupes locaux de bénévoles,
 assurer une fonction de veille et de conseil aux élus, développer des partenariats extérieurs et travailler en réseau, participer au développement local et à la promotion de la vie associative.

- Option responsable associatif :
- Directeur de petites ou moyennes associations dans les secteurs de l'économie sociale et solidaire, de l'éducation populaire, de la culture ou du développement local
- Délégué départemental ou régional d'un réseau associatif d'éducation populaire
- Responsable de projet, de service, de formation, animateur dans une association
- Administrateur (président, trésorier...) dans une association
- Option cadres administratifs et de gestion :
- Responsable du personnel ou de la gestion, économes, comptables, secrétaire de direction, attaché ou adjoint
- de direction dans une association du secteur social et médico-social.

Organisation

Nombre de crédits ECTS : 28

Stages, projets, mémoire et condition de délivrance du diplôme

Chacun des cinq modules fait l'objet d'une évaluation par étude de cas. La certification est acquise dès que le candidat obtient une note égale ou supérieure à la moyenne. Les modules 1, 2 et 5 sont communs aux deux options et font l'objet d'une validation identique pour les 2 options. Les modules 3 et 4 sont partiellement communs (le module 3 comporte 77h pour l'option 1, 112h pour l'option 2, le module 4 comporte 105h pour l'option 1 et 70h pour l'option 2), ces deux modules sont donc validés de manière différente.

Description de la formation

Man [redacted] crédits





estion ad [redacted] 91 crédits



Conduits [redacted] crédits



 Unités d'enseignements et unités d'activités obligatoires

 Unités d'enseignements et unités d'activités optionnelles

Contenu de la formation

Module 1 Principes et outils de la gouvernance associative
(comprendre la spécificité de la structure associative et l'évaluer) 56h.

Module 2 La gestion des ressources humaines

(Exercer une fonction de responsabilité - directeur, administrateur, encadrement - dans une association ou un réseau associatif)
112h.

Module 3 Gestion administrative, financière et logistique-77h (option 1)-112h (option 2)

Module 4 Piloter des projets associatifs -105h (option 1)-70h (option 2)

Module 5 Droit et fiscalité appliqués aux associations 56h.

Commentaire sur la formation

Dossier d'inscription cnam

Tout savoir sur le Cnam en Picardie

Tout savoir sur la formation en cours du soir, la formation à distance et la formation en mixte

Tout savoir sur la VAE - VES - VAP

Responsable d'une association